

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le 04/03/2026

ID : 024-984303834-20260226-2026_02_02-BF



OFFICE DE TOURISME
Quai Cyrano Bergerac
1 rue des Récollets
24100 Bergerac

Tel : 05 53 57 03 11
Portable : 06 07 69 38 61

COMITÉ DE DIRECTION
QUAI CYRANO
OFFICE DE TOURISME
BERGERAC
Avis des délibérations

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de suppléants : 10

Titulaires : 6
Suppléants : 1
Pouvoirs : 3
Votants : 10

Séance du : 26/02/2026

Date de convocation : 10/02/2026

TITULAIRES PRESENTS: Mme Laurence Rouan, M Pascal Prévot, M Anthony Castaing, M Roland Fray,
SUPPLEANTS PRESENTS : M Cyril Goubie, M Jean-Claude Bonnamy, M Jean-Jacques Chapellet, M Yann Vergniaud, M Joris Boudouin,
EXCUSE(ES): Mme Michelle Dorange, M Frédéric Delmares, M Lionel Lacombe, M Julien Bourgeois, M Jean-Marc Fontaine, M Stéphane Mottier, M Fabien Ruet, M Jean-Luc Bousquet, M Christophe Gravier

Secrétaire de séance : Mme Laurence Rouan

n°2026_02_02

OBJET:

**Délibération
N°02
Budget Primitif
2026**

Vu les articles L. 2221-5 et L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu le code du tourisme, et notamment ses articles L1612-1 et suivants sur l'adoption et l'exécution des budgets,

Conformément au décret n° 2015-1002 du 18 août 2015 portant diverses mesures de simplification et d'adaptation dans le secteur du tourisme,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la CAB du 13 décembre 2023 créant l'EPIC Quai Cyrano,

Vu les statuts de cet EPIC,

Il est proposé à l'assemblée d'examiner le projet de budget primitif 2026 pour le budget principal de l'EPIC Quai Cyrano,

Un document complet de présentation est joint à l'exposé détaillé de l'ordre du jour du Comité de Direction.

Les dépenses et recettes de fonctionnement reprennent par chapitre les éléments présentés dans le Rapport d'Orientations budgétaires.

La délibération concernant le budget primitif 2026 de l'EPIC tel que présenté en annexe de la délibération est adoptée à l'unanimité par les membres du Comité de direction.

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le 04/03/2026

ID : 024-984303834-20260226-2026_02_02-BF



Document certifié conforme

Transmis en Préfecture de la Dordogne
Le mardi 03/03/2026

EPIC QUAI CYRANO
1, rue des Récollets - 24100 BERGERAC
Tél : 05 53 57 03 11
N° Siret : 984 303 834 00019

La directrice de l'EPIC
Mme Marion CORNILLE

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.
Bergerac,
Le mardi 03/02/2026

Le Président,
M. Pascal PREVOT